



In Extenso

KPMG SA
7 Boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3

IN EXTENSO AUDIT
8 place Hubert Mounier
69 002 LYON 2eme

LNA SANTE

Société Anonyme au capital de 19 411 874 €
7 boulevard Auguste Priou
44 120 VERTOU

(RCS NANTES 388 359 531)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023



In Extenso

KPMG SA
7 Boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3

IN EXTENSO AUDIT
8 place Hubert Mounier
69 002 LYON 2ème

LNA SANTE

Société Anonyme au capital de 19 411 874 €
7 boulevard Auguste Priou
44 120 VERTOOU

(RCS NANTES 388 359 531)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale des actionnaires de la société LNA SANTE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LNA SANTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels sont les suivants :

- KPMG réalise la mission relative à la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce en tant qu'organisme tiers indépendant
- Dans le cadre de la déclaration consolidée de performance extra-financière, KPMG réalise une mission complémentaire afin de répondre à la demande spécifique d'un organisme financier sur 3 critères identifiés
- KPMG réalise une mission d'appui méthodologique sur la consolidation et l'actualisation des données produites par LNA dans le cadre de la taxonomie verte
- IN EXTENSO AUDIT réalise des attestations à destination des ARS (Agence Régionale de Santé) dans le cadre d'octroi de subventions.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation, autres immobilisations financières affectées et créances rattachées

Risque identifié :

Les titres de participation, les autres immobilisations financières qui y sont affectées et les créances rattachées, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour respectivement des montants nets de 225 millions, 18 millions et 307 millions d'euros, représentent les postes les plus importants du bilan.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au prix d'acquisition ou à la valeur d'apport. Les autres immobilisations financières intègrent les malis de fusion affectés à ces titres de participation.

Comme indiqué dans la note 2.3 de l'annexe, la valeur brute comptable de ces titres et des malis de fusion qui y sont affectés est appréciée comparativement à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée par la Direction générale du groupe sur la base des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, corrigés en tenant compte des prévisions de résultats et/ou du prix de vente de l'activité exploitée, par recours préférentiel à la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, complétée en cas de besoin par l'approche de valeur de marché en fonction de leurs perspectives de développement et de résultats.

Par ailleurs, les créances rattachées aux titres de participation peuvent également faire l'objet d'une dépréciation si, sur la base de ces analyses, leur caractère recouvrable était remis en cause.

Nous considérons que l'évaluation des titres de participations, des autres immobilisations financières qui y sont affectées et des créances rattachées comme un point clé de l'audit en raison :

- de leur importance dans les comptes de votre société,
- des jugements et hypothèses nécessaires pour la détermination de leur valeur, fondée notamment sur des perspectives de rentabilité dont la réalisation est par nature incertaine.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation et des malis de fusion affectés à ces titres, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des méthodes mises en place par la Direction pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation et des malis affectés

- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui, par ailleurs, ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;
- Apprécier la cohérence et le caractère raisonnable des flux futurs de trésorerie, incluant le budget approuvé par le conseil d'administration, retenus par la Direction, au regard des données budgétaires, des résultats historiques ainsi que du contexte économique et financier dans lequel s'inscrit le groupe ;
- Apprécier la cohérence du taux de croissance à long terme et du taux d'actualisation retenus par la Direction en nous assurant de la pertinence des différents paramètres qui le constituent, avec l'appui de nos spécialistes en valorisation

Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Enfin, nous avons vérifié que la note 2.3 et de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration, sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4 et L. 22-10-10 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société LNA SANTE par l'assemblée générale du 23 juin 2010 pour le cabinet IN EXTENSO AUDIT et du 21 juin 2023 pour le cabinet KPMG.

Au 31 décembre 2023, le cabinet IN EXTENSO AUDIT était dans la 14^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG dans la 1^{ère} année, dont respectivement 14 et 1 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

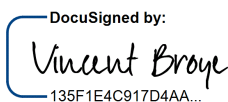
Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à NANTES
Le 26 avril 2024
Les Commissaires aux Comptes

DocuSigned by:

135F1E4C917D4AA...
KPMG
Vincent BROYE
Associé

DocuSigned by:

1D421CC9CCED4AF...
IN EXTENSO AUDIT
Françoise GRIMAUD PORCHER
Associée

BILAN AU 31/12/2023

Bilan actif

Rubriques (en euros)	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 659 522	8 273 786	2 385 736	2 193 516
Fonds commercial	51 900		51 900	51 900
Autres immobilisations incorporelles	349 452		349 452	448 625
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	97 722	68 434	29 288	13 547
Autres immobilisations corporelles	4 654 309	3 457 011	1 197 299	1 666 509
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	243 818 642	19 302 371	224 516 271	223 524 907
Créances rattachées à des participations	307 490 507		307 490 507	311 613 244
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 765		1 765	
Autres immobilisations financières	28 902 301	201 653	28 700 648	22 983 315
ACTIF IMMOBILISE	596 026 123	31 303 255	564 722 868	562 495 564
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 944		2 944	130 570
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	14 410 466	46 680	14 363 785	14 735 662
Autres créances	179 801 590	9 379 591	170 421 998	118 458 947
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	19 933 756		19 933 756	10 201 236
(Donc actions propres : 4 933 757)				
Disponibilités	31 357 229		31 357 229	16 750 689
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 316 123		2 316 123	1 039 628
ACTIF CIRCULANT	247 822 109	9 426 271	238 395 837	161 316 736
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 977 717		1 977 717	2 242 624
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	845 825 950	40 729 527	805 096 423	726 054 924

Bilan passif

Rubriques (en euros)	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel (dont versé : 21 418 832)	21 418 832	21 418 832
Primes d'émission, de fusion, d'apport	99 332 716	99 332 716
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 141 883	1 951 407
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	18 767 904	18 767 904
Report à nouveau	77 827 695	79 320 029
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 178 003	3 811 238
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	421 725	607 270
CAPITAUX PROPRES	227 088 759	225 209 398
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 682 666	1 448 560
Provisions pour charges		
PROVISIONS	1 682 666	1 448 560
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	91 139 179	91 192 072
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	297 123 394	245 256 840
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	5 715 697	8 472 875
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 124 510	6 724 338
Dettes fiscales et sociales	6 723 303	5 940 676
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	193 943	312 107
Autres dettes	169 137 184	141 498 055
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	167 784	
DETTES	576 324 997	499 396 965
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	805 096 423	726 054 924

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

Rubriques (en euros)	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	50 182 023	537 735	50 719 758	48 118 478
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	50 182 023	537 735	50 719 758	48 118 478
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			149 506	118 226
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			794 588	1 109 327
Autres produits			3 747	28
PRODUITS D'EXPLOITATION			51 667 600	49 346 060
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			126 837	67 686
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			125 718	110 915
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			25 942 851	26 378 601
Impôts, taxes et versements assimilés			631 045	827 721
Salaires et traitements			13 375 231	12 730 610
Charges sociales			5 925 552	5 689 696
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 093 861	2 040 744
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				46 680
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				125 000
Dotations aux provisions			1 257 666	93 806
Autres charges			91 831	
CHARGES D'EXPLOITATION			49 570 595	48 111 463
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 097 004	1 234 596
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			23 568 226	13 831 066
Produits financiers de participations			21 710 803	12 718 505
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			802 311	691 663
Autres intérêts et produits assimilés			1 055 112	219 993
Reprises sur provisions et transferts de charges				200 905
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			23 507 429	9 701 300
Dotations financières aux amortissements et provisions			8 274 814	1 964 806
Intérêts et charges assimilées			15 230 894	7 736 493
Différences négatives de change			1 720	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			60 797	4 129 766
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 157 801	5 364 363
PRODUITS EXCEPTIONNELS			10 810 733	4 829 917
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 217 822	2 467
Produits exceptionnels sur opérations en capital			31 300	237 801
Reprises sur provisions et transferts de charges			9 561 611	4 589 648
CHARGES EXCEPTIONNELLES			4 986 673	5 930 115
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 700 014	8 828
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			273 032	468 982
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			2 013 627	5 452 304
RESULTAT EXCEPTIONNEL			5 824 059	(1 100 197)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			373 454	313 033
Impôts sur les bénéfices			430 403	139 892
TOTAL DES PRODUITS			86 046 560	68 007 044
TOTAL DES CHARGES			78 868 557	64 195 805
BENEFICE OU PERTE			7 178 003	3 811 238

Tableau des flux de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice 2023	Exercice 2022
RESULTAT NET	7 178	3 811
Dotations nettes amortissements et provisions	3 989	4 530
Autres produits et charges	(9 016)	(6 803)
Résultat de cession et autres charges	103	(123)
Charge d'impôt	430	140
Charge d'intérêt	10 656	5 323
MBA AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT ET IMPÔTS	13 341	6 878
Variation du BFR	(699)	(697)
Impôts payés	(1 351)	1 206
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONELLES	11 290	7 387
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1 083)	(904)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(193)	(458)
Acquisitions d'immobilisations financières et autres	(9 118)	(34 745)
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	(118)	(170)
Produits de cession d'autres éléments actif	0	21
Variation des autres prêts et avances consentis	8 119	10 115
Cession d'immobilisations incorporelles	0	184
Cession d'immobilisations corporelles	31	33
Acquisitions d'actifs financiers	0	0
Dividendes reçus	8 832	6 617
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	6 471	(19 307)
Augmentation de capital	0	49 937
Actions propres et autres flux	(5 998)	(4 500)
Emission d'emprunts	53 930	145 000
Remboursement d'emprunts	(47 180)	(60 665)
Flux de financement sur dettes diverses (aug)	(1 659)	(799)
Flux de financement sur dettes diverses (Dim)	799	287
Variation des titres négociables à court terme	(1 500)	(153 000)
Comptes courants	(16 421)	7 402
Dividendes versés	(5 113)	(4 519)
Intérêts payés	(14 765)	(5 212)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(37 907)	(26 068)
Trésorerie à l'ouverture	19 352	57 341
Trésorerie à la clôture	(793)	19 352
VARIATION DE TRESORERIE	(20 146)	(37 988)

ANNEXES

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Plan d'attribution gratuite d'actions

Trois nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions, les plans « 2023-2025 », ont été autorisés par l'Assemblée Générale du 22 juin 2022 et approuvés par le conseil d'administration du 14 décembre 2022. Leur mise en place effective et la communication aux parties prenantes des modalités des plans ont été réalisées en début d'exercice 2023. Les impacts comptables de ces plans sont présentés dans le paragraphe 2 des autres informations.

Statut d'entreprise à mission

L'Assemblée Générale du 21 juin 2023 a voté l'adoption du statut d'entreprise à mission de la SA LNA Santé, avec la raison d'être suivante : « Au sein de notre entreprise familiale, nous soignons les personnes fragilisées, nous prenons soin d'elles, de leurs proches aidants, des professionnels et de notre environnement, en stimulant la coopération et l'innovation au service des enjeux de santé des territoires. » Ce nouveau statut s'inscrit dans la lignée des engagements sociaux, sociétaux et environnementaux du Groupe et vient compléter le nouveau plan stratégique Grandir Ensemble #3 à horizon 2027.

Impact de la hausse des coûts de l'énergie

Les contrats de fournitures d'énergie que la société a conclu avec ses fournisseurs sont des contrats à prix fixes jusqu'à fin 2023 pour l'électricité et fin 2024 pour le gaz. La hausse des tarifs généralisée sur ce secteur n'a donc pas d'impact sur les états financiers de la société.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. *Principes généraux*

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 mise à jour par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. *Présentation des comptes annuels et méthodes d'évaluation retenues*

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

2.1 **Immobilisations incorporelles**

Les logiciels sont amortis dès leur date de mise en service, en mode linéaire sur une durée d'un an, à l'exception de l'ERP amorti sur une durée de 5 ans.

La SA LNA Santé comptabilise les frais de développement internes liés à l'implantation d'un système informatique intégré en immobilisation incorporelles puisque la société peut démontrer :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service,
- Sa capacité à utiliser l'immobilisation incorporelle,
- Son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- Qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- La disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser l'immobilisation incorporelle,
- Et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable

Fiscalement, les licences liées à l'ERP acquises avant le 31/12/2016 sont amorties sur un an et les coûts de développement sont comptabilisés en amortissement dérogatoire.

2.2 **Immobilisations corporelles**

Les règlements relatifs à la définition, l'évaluation, la comptabilisation et la dépréciation des actifs, ont été appliqués depuis le 1^{er} janvier 2005 dans la société selon la méthode rétrospective.

Dans le cadre de l'application de ces règlements, les règles mises en place au cours de l'exercice 2005 perdurent à savoir :

- les immobilisations acquises font l'objet de décomposition dès lors que celle-ci s'avère significative. En revanche, les actifs dont les éléments constitutifs sont exploités de façon indissociable ne sont pas décomposés et donnent lieu à un seul plan d'amortissement.
- Les amortissements sont calculés selon la durée d'utilisation des biens et des composants lorsqu'ils sont dissociés.

SA LNA SANTE

Au titre de l'exercice 2023, aucun changement de plan d'amortissement n'a été constaté, de même la société n'a procédé à aucune reconsidération des décompositions effectuées en 2005.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées probables d'utilisation à savoir :

Installations techniques	5 ans/10 ans
Matériel de transport	1 an
Installations générales	10 ans
Matériel de bureau et informatique	4 ans/5 ans
Mobilier	10 ans

2.3 Participations, titres immobilisés et créances rattachées

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au prix d'acquisition ou à la valeur d'apport. Les frais d'acquisition sont enregistrés en charges et retraités fiscalement sur une durée de cinq ans.

Les autres immobilisations financières intègrent les malis de fusion affectés à des titres de participations.

Lorsque la valeur brute comptable des titres et des malis de fusion qui leur sont affectés, est supérieure à leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée sur la base de ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée par la direction générale du groupe, sur la base des capitaux propres de la société détenue à la clôture de l'exercice, corrigés en tenant compte des prévisions de résultats et/ou du prix de vente de l'activité exploitée, par recours préférentiel à la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, complétée en cas de besoin par l'approche de valeur de marché.

Le cas échéant, les créances rattachées font également l'objet d'une dépréciation.

Au 31 décembre 2023, la SA LNA Santé a comptabilisé une dépréciation sur titres à hauteur de 8 126 milliers d'euros ce qui porte le montant total des provisions pour dépréciation des titres à 19 302 milliers d'euros. Elle a également procédé à la comptabilisation d'une dépréciation des comptes courants pour un montant de 1 912 milliers d'euros et d'une reprise de dépréciation des comptes courants pour un montant de 8 392 milliers d'euros, portant le montant total à 9 380 milliers d'euros.

2.4 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients douteuses est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

L'ancienneté des créances et un défaut de paiement au terme habituel du débiteur constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Au 31 décembre 2023, la SA LNA Santé n'a pas comptabilisé de dépréciation ni de reprises des créances clients complémentaire à l'exercice 2022, son montant se porte toujours à hauteur de 47 milliers d'euros.

2.5 Actions propres

LNA Santé comptabilise les actions propres selon leur affectation, déterminée et validée par le conseil d'administration.

Les actions propres affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement et évaluées à leur valeur historique à la date de leur rachat selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les actions propres destinées à être annulées en vue d'une réduction de capital sont comptabilisées dans les autres immobilisations financières et sont évaluées à leur valeur historique à la date de leur rachat. Elles ne peuvent faire l'objet d'aucune dépréciation.

Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées en autres immobilisations financières et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur de marché (cours moyen du dernier mois de l'exercice) est inférieure à leur valeur comptable. La trésorerie mise à disposition de l'intermédiaire pour le contrat de liquidité est comptabilisée dans les autres créances immobilisées au sein des immobilisations financières.

Au 31 décembre 2023, les actions propres au titre du contrat de liquidité sont dépréciées à hauteur de 201 653 euros soit une valeur nette comptable de 744 806 euros

Les produits et charges générés par les achats et ventes d'actions propres sont comptabilisés en résultat financier.

Au 31 décembre 2023, les actions auto-détenues par la Société se répartissent de la manière suivante :

Affectation des actions	Nombre d'actions	Valeur Nette Comptable (en euros)
Plans d'attribution gratuite	147 250	4 933 757
Annulation	302 052	8 923 173
Contrat de liquidité	37 055	744 806

Si les actions en voie d'annulation avaient été évaluées à la clôture au cours moyen du dernier mois de l'exercice, une dépréciation de 3 258 267 euros aurait été constatée au 31 décembre 2023.

2.6 Provisions

- Pour risques

La société constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions pour litiges sociaux sont évaluées par la direction des ressources humaines en fonction des risques encourus par la société et de l'état d'avancement des procédures en cours.

Au 31 décembre 2023, la SA LNA Santé a constaté une dotation aux provisions pour charges à hauteur de 1 258 milliers d'euros correspondant au plan d'attributions d'actions (cf III.2 Attributions gratuites d'actions) ainsi qu'une reprise sur provision pour risques à hauteur de 1 024 milliers d'euros, portant le montant total des provisions pour risques à 1 683 milliers d'euros.

SA LNA SANTE

- Réglementées

Il s'agit de l'amortissement dérogatoire lié à l'ensemble des projets informatiques. La durée d'amortissement fiscal pratiquée est d'un an.

2.7 Dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Les coûts d'émissions d'obligations et d'emprunts sont comptabilisés en charges externes puis étalés sur la durée de l'obligation en charges à répartir.

2.7.1 – Titres négociables à court terme (NEU CP)

Les titres négociables à court terme sont émis par la SA LNA Santé auprès de cinq agents placeurs, en fonction des demandes d'investisseurs sur le marché monétaire, pour des durées variables (entre 1 et 12 mois).

La rémunération est basée sur la base d'un taux Euribor et d'une marge liée à la maturité du placement.

Les titres négociables ont pour objectif le financement des encours de travaux et actifs immobiliers destinés à être cédés.

Au 31 décembre 2023, l'encours était de 5,5 millions d'euros contre 7 millions l'année dernière.

2.7.2 - Crédit syndiqué

Le crédit syndiqué a été mis en place le 30 juin 2021 auprès de 12 partenaires bancaires.

Le crédit syndiqué est constitué de deux tranches :

- Une ligne de crédit renouvelable (RCF) de 265 millions d'euros dont la date d'échéance initiale était le 30 juin 2026 avec deux options d'extension d'un an chacune. Les 2 options d'extension ont été exercées et acceptées par les prêteurs en 2022 et 2023 : la date d'échéance est désormais le 30 juin 2028. Cette ligne finance les opérations d'acquisitions et couvre le programme d'émission de NEU CP contre le risque de liquidité. Les tirages sont effectués en fonction des besoins pour une durée déterminée (1 mois, 3 mois ou 6 mois). Au 31 décembre 2023, cette ligne est tirée à hauteur de 159,5 millions d'euros.
- Un Prêt à Terme de 75 millions d'euros à échéance 30 juin 2027 amortit progressivement depuis juin 2023 : son encours au 31 décembre 2023 est de 61,5 millions d'euros. Le prêt finance le portage immobilier des établissements Normands acquis en 2020.

2.7.3 - Dette obligataire Euro PP

Au 31 décembre 2023, la SA LNA Santé a une souche obligataire au format non coté Euro PP de 90 millions d'euros dont 45 millions d'euros à échéance le 19 juillet 2028 portant un coupon de 2,80% et 45 millions d'euros à échéance le 19 juillet 2029 portant un coupon de 3%. Cette souche finance les autorisations d'exploiter des établissements une fois restructurés.

2.7.4 – Emprunt amortissable

La société a souscrit deux nouveaux emprunts de 5 millions d'euros chacun en décembre 2023 pour une durée de 7 ans, dont les premières échéances de remboursement auront lieu à la fin du mois de mars 2024. Ces emprunts financent en partie les investissements du groupe.

2.8 - Instruments financiers dérivés

Pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié à sa dette financière à taux variable, la société utilise des instruments financiers dérivés d'échange de taux d'intérêt (swaps et caps).

L'objectif de ces transactions est de transformer le taux variable de la dette en taux fixe et d'encadrer le risque de taux en fonction des anticipations de leur évolution. Cette politique, suivie de manière dynamique, peut donner lieu, en cours d'exercice, en fonction de l'évolution des taux de marchés, à des ajustements dans les positions de couverture.

La société applique le règlement n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les dérivés de taux qui sont qualifiés de couverture sont enregistrés *prorata temporis* sur la durée des contrats, sans effet sur la valeur nominale de la dette financière dont le taux est couvert.

Au 31 décembre 2023, la société n'a pas de dérivés de taux qualifiés de positions ouvertes isolées.

Les instruments dérivés de taux de la société s'analysent ainsi :

En milliers euros	Montant couvert au 31/12/2023	Echéancier			Valeur de marché au 31/12/2023
		A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Dérivés qualifiés de couverture	169 964	11 607	150 143	8 214	(3 110)
Positions ouvertes isolées					
Dérivés de taux	169 964	11 607	150 143	8 214	(3 110)

2.9 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation des mandats de gestion et de redevance de marque aux sociétés d'exploitation, de mandats d'assistance technique immobilière et également de facturation de frais et de locations immobilières.

2.10 Résultat financier

La société détient les titres de sociétés en nom collectif ayant pour objet principalement de la promotion immobilière. Les résultats de ces sociétés sont comptabilisés en résultat financier sur le même exercice que celui de constatation des produits et des charges d'activité immobilière.

2.11 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges résultant d'opérations ou d'évènements clairement distincts des activités ordinaires de la société et qui ne sont pas, de fait, censés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

Le résultat exceptionnel de la période intègre les effets des dotations et reprises des dépréciations des comptes courants pour un montant net de 6 479 milliers d'euros.

2.12 Impôt société et intégration fiscale

La société LNA Santé est la société mère d'un périmètre de 49 sociétés membres au 31 décembre 2023. A ce titre chaque société membre comptabilise l'impôt société selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence d'intégration.

A la clôture d'un exercice, la société membre dont le résultat fiscal serait déficitaire ne serait titulaire à raison de cette situation d'aucune créance sur la société SA LNA Santé. En revanche, la société SA LNA Santé comptabilise une créance d'impôt liée à ces déficits. Au 31 décembre 2023, la créance de la société SA LNA Santé à l'égard des membres s'élève à 10 417 milliers d'euros.

Les économies d'impôt réalisées par le Groupe, non liées aux déficits et aux moins-values, restent acquises à la société SA LNA Santé.

L'impôt sur les sociétés s'élève à 430 milliers d'euros et se répartit ainsi :

- en propre : un crédit d'impôt de - 231 milliers d'euros correspondant à - 45 milliers d'euros de crédit d'impôt famille, - 89 milliers d'euros de crédit d'impôt mécénat et - 97 milliers d'euros de crédit impôt recherche,
- dans le groupe fiscal : charges d'impôt de 2 046 milliers d'euros et produits d'impôt sur les sociétés de - 1 505 milliers d'euros,
- la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés de 120 milliers d'euros.

III. AUTRES INFORMATIONS

1 Engagements de retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés.

L'évaluation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon prospective sur la base des hypothèses suivantes :

Indicateurs	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'actualisation	3.17 %	3.12 %
Evolution des salaires	5 %	5 %
Table de mortalité	INSEE 2022	INSEE 2021
Age de départ	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	50 %	50 %
Modalités de départ	Volontaire	Volontaire

2 Attribution gratuites d'actions

À la suite de l'Assemblée Générale Mixte en date du 22 juin 2016, le conseil d'administration avait décidé la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions « Plan 2017-2020 » au profit des trois dirigeants mandataires sociaux. Ce plan prévoit l'attribution d'un total de 40 500 actions gratuites existantes ou à émettre.

Le 3 février 2023, 5 250 actions existantes ont été livrées au titre de la tranche B du plan sur l'exercice 2020, à la suite de la constatation de leur acquisition le 2 janvier 2023 à l'expiration de la période de conservation de 3 ans, résultant en une charge de 267 milliers d'euros enregistrée en charges de personnel.

À la suite de l'Assemblée Générale en date du 22 juin 2022, le conseil d'administration a décidé la mise en place de trois plans d'attribution gratuite d'actions « Plans 2023-2025 » : l'un au profit des trois dirigeants, le second au profit des managers de la société et le dernier au profit des directions d'établissement de LNA Santé.

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

	Plan au profit des trois dirigeants	Plan au profit des managers	Plan au profit des directions d'établissements
Nombre d'actions existantes pouvant être attribuées sur les trois ans du plan	45 000	40 000	60 000
Conditions de présence	Période d'acquisition de 2 ans		
Conditions de performance	Croissance du chiffre d'affaires Exploitation du Groupe Marge nette d'Exploitation du Groupe Absentéisme au sein du Groupe		
Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice 2023	15 000	11 300	15 900

Au 31 décembre 2023, 34 693 actions sont attribuées sur les trois plans, sur la base de la probabilité d'atteinte des critères sur l'exercice 2023 et de la probabilité de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition de 2 ans.

Ces 34 693 actions sont valorisées à la clôture à leur valeur historique pour 1 656 milliers d'euros et sont présentées en valeurs mobilières de placement, correspondant aux actions affectées à des plans déterminés. La valeur retenue pour l'assiette de la contribution patronale spécifique est de 697 milliers d'euros (valorisation au cours de clôture).

Les actions attribuées aux salariés des filiales de la SA LNA Santé font l'objet d'une convention de refacturation à ces dernières. Les charges faisant l'objet de la refacturation correspondent à la valeur d'acquisition des actions attribuées. Ainsi, pour les actions refacturées, un produit à recevoir du même montant que la provision pour charges est constaté à la clôture.

Le passif enregistré en provisions pour charges à la clôture, constitutif de la valeur des actions et de la contribution patronale spécifique, s'élève à 1 258 milliers d'euros. Le produit à recevoir constaté à la clôture, représentatif de la valeur historique des actions attribuées aux bénéficiaires des filiales de la SA LNA Santé, s'élève à 636 milliers d'euros.

3 Consolidation

La société anonyme LNA Santé est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Vertou (44) au 7 boulevard Auguste Priou et inscrite au RCS sous le numéro 388 359 531. La société SA LNA Santé est la société mère consolidante du groupe LNA Santé. Les états financiers consolidés du groupe sont disponibles et consultables sur le site internet : <http://www.lna-sante.com>

4 Crédit Impôt Recherche

La société SA LNA Santé a comptabilisé un Crédit Impôt Recherche sur l'exercice 2023 pour un montant de 97 milliers d'euros.

Les projets valorisés portent sur :

- Aromathérapie et sommeil en EHPAD
- Unité SRR pour les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer
- Rééducation et médiation animale en SMR
- Quel cadre de vie pour les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer
- Alimentation enrichie en Oméga3 et perte d'indépendance
- Pratique paramédicale en HAD et qualité de vie des patients
- Conditionnement hypoxique pour la prise en charge des patients obèses
- Activité physique et maladie de sclérose en plaques
- Education thérapeutique et maladie de Parkinson
- Unité cognitivo-comportementale
- INM : la thérapie par bercement
- Transformation culturelle
- Continuité de soins des résidents
- Projet personnalisé des résidents
- Transparence et confiance avec les aidants en EHPAD

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Transmission universelle de patrimoine

Par décision en date du 21/11/2023, la société SA LNA SANTE a décidé la dissolution sans liquidation des sociétés MF Bandol 83, MF Montlouis 37, MF St Rogatien 17, MF Vertou 44120 et Medica Foncière 83, entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit de la société SA LNA SANTE dont la réalisation est intervenue au 02/01/2024. Préalablement à ces opérations, la société a acquis la totalité des titres de ces structures.

Principaux postes du bilan et du compte de résultat**Immobilisations**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	10 503 956	1 082 664		525 746	11 060 874
Total 1 Incorporelles	10 503 956	1 082 664	0	525 746	11 060 874
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	635 669	4 489			640 158
Installations techniques, matériels et outillages	78 867	25 552		6 697	97 722
Matériel de transport	72 151	6 435		22 963	55 623
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 290 535	156 193		500 792	3 945 936
Autres	12 591				12 591
Total 2 Corporelles	5 089 814	192 671	0	530 453	4 752 032
Autres participations	546 314 198	26 671 446		21 676 495	551 309 150
Prêt et autres immobilisations financières	23 036 477	6 755 556		887 967	28 904 066
Total 3 Financières	569 350 676	33 427 002	0	22 564 462	580 213 216
Acomptes					
TOTAL	584 944 447	34 702 338	0	23 620 662	596 026 123

Etat des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	7 809 915	989 617	525 746	8 273 786
Total 1 Incorporelles	7 809 915	989 617	525 746	8 273 786
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	432 458	73 901		506 359
Installations techniques, matériels et outillages	65 320	9 811	6 697	68 434
Matériel de transport	49 966	14 217	17 410	46 773
Matériel de bureau informatique, mobilier	2 858 948	540 135	500 792	2 898 291
Autres	3 065	2 521		5 586
Total 2 Corporelles	3 409 758	640 587	524 900	3 525 445
TOTAL	11 219 673	1 630 204	1 050 647	11 799 231

Charges à répartir

Chiffres exprimés en euros	31/12/2022	Augmentations	Dotations	31/12/2023
Frais d'émission d'emprunts à étaler	2 242 624	198 750	463 657	1 977 717
TOTAL	2 242 624	198 750	463 657	1 977 717

Provisions et dépréciations

Chiffres exprimés en euros	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Amortissements dérogatoires	607 270	101 333	286 878	421 725
PROVISIONS REGLEMENTEES	607 270	101 333	286 878	421 725
Autres provisions pour risques	1 448 560	1 257 666	1 023 560	1 682 666
TOTAL	1 448 560	1 257 666	1 023 560	1 682 666
Dépréciations titres de participations	11 176 047	8 126 324		19 302 371
Dépréciations autres immobilisations financières	53 163	148 490		201 653
Dépréciations comptes clients	46 681			46 681
Autres dépréciations	15 858 967	1 912 294	8 391 670	9 379 591
DEPRECIATIONS	27 134 857	10 187 108	8 391 670	28 930 295
TOTAL	29 190 688	11 546 107	9 702 109	31 034 686

Le montant utilisé des provisions pour risques s'élève à 423.5 milliers d'euros.

Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	336 394 573	32 738 426	303 656 147
Créances rattachées à des participations	307 490 507	29 288 021	278 202 485
Prêts	1 765	1 765	
Autres immobilisations financières	28 902 301	3 448 640	25 453 661
ACTIF CIRCULANT :	196 528 177	196 528 177	
Clients	14 410 466	14 410 466	
Personnel et comptes rattachés	41	41	
Organismes sociaux	3 208	3 208	
Etat : impôts et taxes diverses	1 069 467	1 069 467	
Groupe et associés	177 498 415	177 498 415	
Débiteurs divers	1 230 456	1 230 456	
Charges constatées d'avance	2 316 123	2 316 123	
TOTAL	532 922 754	229 266 606	303 656 147
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	3 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 235		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

Etats des échéances des dettes

Chiffres exprimés en euros	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	91 139 179	1 139 179	45 000 000	45 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	47 086 740	47 086 740		
à plus d'1 an à l'origine	250 036 655	22 507 369	224 315 000	3 214 285
Emprunts et dettes financières divers	5 715 697	5 715 697		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 124 510	6 124 510		
Personnel et comptes rattachés	1 897 560	1 897 560		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 978 961	1 978 961		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	548 096	548 096		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 094 951	2 094 951		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	203 733	203 733		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	193 943	193 943		
Groupe et associés	158 630 771	158 630 771		
Autres dettes	10 506 412	848 613	9 657 799	
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	167 784	167 784		
TOTAL	576 324 997	249 137 913	278 972 799	48 214 285
Emprunts souscrits en cours d'exercice	53 930 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 680 432			

Charges à payer

Le montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Emprunts et dettes financières	1 254 222	1 219 804	34 418
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 474 980	2 740 063	(265 083)
Autres dettes	83 213	105 087	(21 874)
Dettes fiscales et sociales	2 670 237	2 411 492	258 745
Intérêts courus sur découvert	7 948	4 364	3 584
Intérêts courus sur compte courant groupe	4 379 908	583 181	3 796 727
TOTAL	10 870 508	7 063 990	3 806 517

Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Créances rattachées à des participations	6 858 709	2 715 602	4 143 107
Clients – Factures à établir	127 291	131 144	(3 853)
Fournisseurs – Avoir à recevoir	12 981	0	12 981
Autres créances	645 745	4 692	641 053
Intérêts courus sur compte courant	3 154 347	574 906	2 579 441
Intérêts courus sur CAT, compte rémunéré, retenue de garantie	1 241 126	298 528	942 598
TOTAL	12 040 200	3 724 872	8 315 328

Charges constatées d'avance

Le montant des charges constatées d'avance inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Sous-traitance	17 658	19 914	(2 256)
Hébergement informatique	1 709 763	355 750	1 354 013
Maintenance	384 270	445 703	(61 433)
Publicité	60 343	78 210	(17 867)
Honoraires	26 046	30 273	(4 227)
Frais de recrutement	9 649	44 990	(35 341)
Intérêts sur emprunts et autres dettes	53 443	19 660	33 783
Autres	54 951	45 125	9 826
TOTAL	2 316 123	1 039 629	1 276 494

Composition du capital social

Titres par catégories	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Actions ordinaires	6 685 779	7 205 362	(519 583)
Actions sans droit de vote	486 357	274 581	211 776
Actions à droit de vote double	3 537 280	3 229 473	307 807
Nombre d'actions total	10 709 416	10 709 416	0

Valeur nominale en euros de l'action : 2,00

Variation des capitaux propres

Exprimé en euros

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		225 209 398
Distributions sur résultats antérieurs		(5 113 097)
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		220 096 301
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées	286 878	101 333
Autres variations		
Résultat de l'exercice		7 178 003
SOLDE		6 992 458
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		227 088 759

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Exprimé en euros

	Chiffre d'affaires			Total 31/12/2022	Var.
	France	Export	Total 31/12/2023		
Mandats de gestion et redevances de marque	34 911 380	165 289	35 076 669	34 132 848	2.8%
Contrats assistance maitrise d'ouvrage	1 097 734	-	1 097 734	945 682	16.1%
Locations immobilières	8 065 982	-	8 065 982	7 721 520	4.5%
Produits divers	6 292 927	186 446	6 479 373	5 318 429	21.8%
Total	50 182 023	537 735	50 719 758	48 118 478	5.4%

Transfert de charges

Exprimé en euros

Nature des transferts	31/12/2023	31/12/2022
Frais d'émission d'emprunts	198 750	198 750
Prévoyance salariés	54 182	36 382
Avantage en nature	118 096	108 837
Sinistres véhicules et mobiliers	15 582	14 594
Attribution d'actions gratuites	267 479	375 000
Formations salariés		20 253
TOTAL	654 090	753 816

Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 60 797 euros et s'analyse de la façon suivante :

Exprimé en euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS FINANCIERS	23 568 226	13 831 066
Dividendes	8 831 749	6 616 827
Revenus sur prêts intragroupe	802 267	691 643
Produits financiers sur comptes courants	11 004 005	3 829 689
Autres intérêts et produits assimilés	1 055 156	220 014
Résultat (produits) des foncières	1 875 049	2 271 989
Reprises sur provisions pour risques et charges financières	0	158 200
Reprises sur provisions pour dépréciations des titres	0	42 705
CHARGES FINANCIERES	23 507 429	9 701 300
Intérêts sur dettes bancaires et autres dettes	12 078 459	5 056 144
Charges financières sur comptes courants	4 386 429	593 908
Charges nettes sur instruments financiers	(2 620 230)	223 864
Résultat (charges) des foncières	215 699	1 472 877
Pertes sur des créances liées à des participations	980 180	0
Autres charges financières	192 077	389 700
Dotations aux provisions pour dépréciations des titres	8 274 814	1 964 806
RESULTAT FINANCIER	60 797	4 129 766

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 5 824 059 euros s'analyse de la façon suivante :

Exprimé en euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 810 733	4 829 917
Cessions immobilisations incorporelles		183 750
Cessions immobilisations corporelles	31 300	33 052
Cessions immobilisations financières		21 000
Reprises amortissements dérogatoires	286 879	310 869
Reprises provisions risques charges exceptionnelles	600 000	
Reprises dépréciations exceptionnelles sur comptes courants	8 391 671	3 889 185
Transfert de charges exceptionnelles	283 061	389 594
Produits exceptionnels sur opération de gestion	1 217 822	2 468
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 986 673	5 930 115
VNC immobilisations incorporelles		44 840
VNC immobilisations corporelles	5 553	27 981
VNC Immobilisations financières		21 000
Malis rachat d'actions propres	267 479	375 000
Autres charges exceptionnelles (dont : 2 664k de contentieux)	2 700 014	8 990
Dotations aux amortissements dérogatoires	101 333	103 181
Dotations provisions risques exceptionnels		1 025 000
Dotations dépréciations exceptionnelles sur comptes courants	1 912 294	4 324 123
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 824 059	(1 100 197)

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en euros

Répartition	Résultat avant impôt 2023	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	2 157 801	568 588	1 589 212
Résultat exceptionnel à court terme	5 824 058	(48 474)	5 872 533
Participation des salariés	(373 454)	(89 711)	(283 743)
RESULTAT COMPTABLE	7 608 406	430 403	7 178 003

Situation fiscale différée et latente

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Exprimé en euros		
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementées :		
Provisions pour hausse de prix		
Provisions pour fluctuation des cours		
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires	105 431	151 818
Subventions d'investissement		
TOTAL ACCROISSEMENTS	105 431	151 818
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Congés payés		
Participation des salariés	38 998	35 346
Autres	12 527	13 087
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Autres		
TOTAL ALLEGEMENTS	51 525	48 433
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	53 907	103 385
IMPOT DU SUR :		
Plus-values différées	4 499 632	4 499 632
Charges à répartir	(103 373)	(77 390)
CREDIT A IMPUTER SUR :		
Déficits reportables		
Moins-values à long terme		
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	4 396 259	4 422 243

INFORMATIONS DIVERSES

Effectif moyen du personnel salarié

En 2023, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Effectifs moyens	31/12/2023	31/12/2022
Vertou - Boulevard Auguste Priou - Cadres	155	148
Vertou - Boulevard Auguste Priou - Non cadres	116	106
TOTAL	271	254

Rémunération des dirigeants

Exprimé en euros

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Rémunérations allouées	549 477		549 477	

SA LNA SANTE

Liste des filiales et des participations

INFORMATIONS FINANCIERES	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote Part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dépréciation des comptes courants	Chiffre d'affaire HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
FILIALES ET PARTICIPATIONS										

1 - Filiales (détenues à plus de 50 %)										
BIAGIS	7 500	484 893	100	7 500	7 500	-	-	540 110	127 761	75 000
LES OISEAUX	57 884	156 658	100	14 931 610	-	-	-	30 955	993 343	-
INSTITUT DE READAPTATION DE ACHERES	178 579	(1 750 475)	100	11 662 431	11 662 431	2 688 294	-	18 967 936	(584 483)	-
LNA RETRAITE	119 132 240	48 293 424	100	153 155 627	153 155 627	18 835 882	-	84 083 414	6 807 274	2 382 645
LNA ES	5 743 273	116 740 451	79	5 351 084	5 351 084	217 842 999	-	230 262 152	14 308 666	3 631 961
LNA BELGIQUE	563 970	(872 591)	100	7 679 900	7 679 900	2 357 706	(1 887 967)	1 003 527	47 545	-
LNA INTERNATIONAL	23 757 500	(2 167 559)	100	23 757 500	21 512 500	1 529 792	-	-	(1 380 283)	-
FONCIÈRE GNA	7 700	1 413 491	100	7 700	7 700	52 852 609	-	9 378 263	(167 660)	-
LNA REAL ESTATE	95 030	(1 560 167)	100	1 007 500	1 007 500	28 114 910	-	49 701	(883 224)	-
MF BANDOL 83	100	(4 383)	100	100	100	11 067	-	-	(4 383)	-
MÉDICA FONCIÈRE 83	7 700	(3 333)	100	19 322	19 322	3 899	-	-	(3 481)	-
MF YERRES 91	100	(18 278)	99	99	99	28 795	-	-	(18 278)	-
MF COURBEVOIE 92	100	(4 481)	99	99	99	9 930	-	-	(4 481)	-
MF VINCENNES 94	100	(4 184)	99	99	99	421 750	-	437 275	(4 184)	-
MF MAINVILLIERS 28	100	(35 954)	99	99	99	2 504 667	-	8 989	(35 954)	-
MF AMIENS 80	100	282 302	99	99	99	2 480 939	-	-	282 302	-
MF LISIEUX 14	100	87	99	99	99	141 773	-	-	87	-
MF MARTIGUES 13	100	2 316	99	99	99	24 967	-	10 959	2 316	-
MÉDICA SERRIS 77	100	10 802	99	99	99	6 627 323	-	12 990	10 802	-
MF VERTOU 44120	100	(3 190)	100	100	100	8 270	-	-	(3 190)	-
MF CAMELIAS 66	100	-	99	99	99	85 295	-	-	-	-
MÉDICA FONCIÈRE 06	7 500	11 543	99	7 425	7 425	376 110	-	-	13 840	-
MEDICA FONCIERES GARCHES 92	10 650	(227 849)	99	3 151	3 151	232 888	(206 138)	-	(3 156)	-
MÉDICA FONCIÈRE LA CELLE 78	100	(3 570)	99	99	99	201 222	-	-	(3 570)	-
MÉDICA FONCIÈRE BRETEUIL	100	(3 015)	99	99	99	11 726	-	-	(3 015)	-
MÉDICA FONCIÈRE LMB 41	100	(2 977)	99	99	99	9 855	-	-	(2 977)	-
MF ST GREGOIRE 35	100	-	99	99	99	10 571	-	-	-	-
MÉDICA FONCIÈRE D'ÉPINAY	1 046 400	21 453 623	100	9 711 761	9 711 761	-	-	77 513	1 511 156	2 040 480
MF DEAUVILLE 14	100	-	99	99	99	70 064	-	-	-	-
MF CRIQUEBOEUF 14	100	5 224	99	99	99	130 079	-	-	5 224	-
MF ST-ROGATIEN 17	100	(3 718)	100	100	100	9 828	-	-	(3 718)	-
MF MONTLOUIS 37	100	(2 812)	100	100	100	10 806	-	-	(2 812)	-
MF BELZ 56	100	(4 435)	99	99	99	9 880	-	-	(4 435)	-
MF 11 NARBONNE	100	175 581	99	99	99	5 688 766	-	-	175 581	-
MF FALICONNIÈRE 061	100	(79 419)	99	99	99	73 461	-	-	(79 419)	-
MF OLONNE 85	100	254 451	99	99	99	3 700 540	-	4 992 750	254 451	-
MF POITIERS 86	100	-	99	99	99	2 129 559	-	-	-	-
MF HAD	100	176 981	99	99	99	5 544 951	-	160 961	176 981	-
MF NANTES 44	100	-	99	99	99	302 539	-	-	-	-
MRLB	1 000	4 419 264	100	3 749 683	3 749 683	-	-	-	90 718	-
MF ENNERY 95	100	63 315	99	99	99	368 130	-	-	63 315	-
MF LA SEYNE 83	100	(12 637)	99	99	99	10 840 775	-	-	(12 637)	-
MF LANDERNEAU 29	100	(15 442)	90	90	90	22 371	-	-	(15 442)	-
MF LQEB94	100	(4 232)	99	99	99	-	-	-	(4 232)	-
MF MEAUX 77	100	401 543	99	99	99	21 544 302	-	33 352 704	401 543	-
MF GUERANDE 44	100	52 139	99	99	99	7 547 522	-	341 015	52 139	-
LNA SERVICES	7 700	164 198	51	3 927	3 927	1 078 840	-	3 505 592	89 666	51 051
LNA TRAVAUX	92 860	(114 406)	100	410 000	-	687 173	-	947 592	(103 338)	-
MF 49 LA PLESSE	100	-	99	99	99	453 707	-	-	-	-

INFORMATIONS FINANCIERES	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote Part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dépréciation des comptes courants	Chiffre d'affaire HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1 - Filiales (détenues à plus de 50 %)										
MF ALENCON 61	100	(3 269)	99	99	99	93 940	-	-	(3 269)	-
MF MORET 77	100	(1 331)	99	99	99	3 261	-	-	(1 331)	-
MF ROSNY 93	100	-	99	99	99	891 731	-	-	-	-
FONCIÈRE SSR IMB	100	128 908	99	99	99	127 619	-	83 000	128 908	-
SCI DE LA PRINCESSE	70 500	12 247	100	1 009 761	-	-	-	-	(22 757)	-
MF ACHÈRES 78	100	109 876	99	99	99	193 252	-	-	109 876	-
MF PESSAC 33	100	216 625	99	99	99	214 459	-	24 634 459	216 625	-
IMMOBILIÈRE DE LA FONTENELLE	50 000	(100 810)	100	50 000	-	2 886 496	-	1 673 229	(11 934)	-
MF 44	100	(5 110)	99	99	99	1 911 606	-	-	(5 110)	-
MF SALON 13	100	(3 187)	99	99	99	29 079	-	-	(3 187)	-
FIDEXI	228 674	2 171 693	65	6 598 400	6 598 400	600 000	-	7 992 260	144 958	-
GRIBOUILL'AGE	590 330	(80 260)	69	489 668	33 668	-	-	287 832	148 124	-
LNA ACHATS	1 000	2 034 600	100	1 000	1 000	-	-	6 453 752	771 593	250 000
VS LNA	200 000	(185 570)	50	100 000	100 000	3 035 134	-	2 025 982	(20 366)	-
2 - Filiales (détenues à moins de 50 %)										
LA CHÉZALIÈRE	230 198	1 152 776	20	266 249	266 249	94 286	-	5 919 929	584 707	101 112
LE CLOS CHAMPIROL	59 311	7 051 624	11	1 948 839	1 948 839	6 801 076	-	24 589 818	801 999	109 740
SCI MARSEILLE ST TRONC	1 000	(1)	10	100	100	-	-	-	(1)	-
LNA ENSEMBLE	36 530 600	(3 259 324)	5	1 884 150	1 684 150	-	-	-	(787 091)	-

Parties liées

Les transactions et les soldes entre la société et les parties liées sont détaillés ci-dessous :

En milliers d'euros	2023	2022
Charges		
Assistance technique et mandat de vente	3	10
Autres charges	280	21
Produits		
Mandat d'assistance gestion	293	291
Autres produits	134	125
Bilan		
Clients	95	102
Comptes courants	4 119	3 220

Engagements financiers

Engagements donnés

Exprimé en euros

Engagements donnés	Total	Au profit de	
		Filiales	Autres
Cautions données sur montants initiaux des emprunts	16 394 359		16 394 359
Cautions données sur prêts promoteur	20 013 000		20 013 000
Cautions données aux propriétaires immobiliers pour le compte des filiales	10 209 824	10 209 824	
Cautions données aux banques pour le compte des filiales	1 264 758	1 264 758	
Engagements contractuels pour acquisition immobilisations incorporelles	1 184 158		1 184 158
Engagements contractuels pour acquisition immobilisations corporelles	5 686 000		5 686 000
Engagements contractuels pour acquisition immobilisations financières	1 196 800		1 196 800
Redevances de crédit bail	93 037		93 037
Intérêts sur emprunts	65 633 353		65 633 353
Engagements en matière de pension	1 499 230		1 499 230
	123 174 519	11 474 582	111 699 937

Engagements reçus

Exprimé en euros

Engagements reçus	Total	Au profit de	
		Filiales	Autres
Crédit Corporate – part RCF non utilisée	105 500 000		105 500 000
	105 500 000		105 500 000

Engagements de crédit-bail

Exprimé en euros

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE				291 748	291 748
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				165 996	165 996
Exercice en cours				58 350	58 350
TOTAL				224 346	224 346
VALEUR NETTE				67 402	67 402
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				159 336	159 336
Exercice en cours				55 632	55 632
TOTAL				214 967	214 967
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus				51 223	51 223
A plus d'un an et moins de 5 ans				12 659	12 659
A plus de cinq ans					
TOTAL				63 882	63 882
VALEUR RESIDUELLE				29 154	29 154
Montant pris en charge dans exercice				67 196	67 196